



La Consultation Jeunes Consommateurs accueille les personnes en difficulté avec le tabac, l'alcool, le cannabis, les jeux vidéos, etc... Elle assure un accueil *inconditionnel, anonyme, confidentiel et gratuit*. Elle rend possible la rencontre et l'accès à une prise en charge pour des personnes qui ne se considèrent pas comme dépendantes et/ou qui ne sont pas considérées comme tel par les autres, et des personnes qui ressentent ou non des difficultés avec leur consommation.

Elle permet :

- De réaliser une évaluation de la situation du consommateur et de repérer un éventuel usage nocif.
- D'offrir une information et un conseil personnalisés selon le type d'usage et en fonction des besoins.
- Un accompagnement social, éducatif et psychologique aux personnes en difficulté lorsque la situation le justifie et qu'elles sont en demande.
- D'offrir un accueil et une information à l'entourage.
- Proposer un accueil conjoint du consommateur et de son entourage.
- D'aller à la rencontre des personnes en difficulté potentielle.
- De participer et mettre en place des actions d'information et de prévention.
- De proposer une alternative socio-éducative fondée sur l'écoute aux personnes orientées par l'autorité judiciaire.



Le PAEJ propose aussi des permanences et lieux de rendez-vous :

- à **Boulogne** : du lundi au vendredi de 9h00-12h30 et de 13h30-17h30 - 194, rue Nationale
- à **Desvres** : permanence tous les mardis de 18h00 à 20h00, 1 rue Cathoire, Centre des Associations
- à **Etaples** : tous les mercredis de 14h00 à 17h30 au Centre Social CAF, boulevard Lefevre
- à **Marquise** : sur rendez-vous les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois, salle Carpentier
- à **Montreuil** : sur rendez-vous
- à **Hesdin** : sur rendez-vous au 10, rue Cateau
- à **Samer** : sur rendez-vous
- à **Berck** : sur rendez-vous au Point d'accès aux droits

[LPI]